

17 mars 2020



**CORONAVIRUS :**  
**COMMUNIQUÉ DE JEAN-NOËL CARPENTIER, MAIRE DE MONTIGNY-LES-CORMEILLES**

Suite aux annonces du Président de la République, la Ville a pris toutes les mesures nécessaires à la sécurité de tous en lien étroit et constant avec les services de l'Etat et de la Préfecture.

Depuis lundi 16 mars au matin, les écoles, les crèches collectives et les deux collèges de la ville sont fermés. L'accueil des jeunes enfants des personnels soignants, pleinement mobilisés dans la gestion de cette crise, a été organisé à l'école Coppens. J'ai par ailleurs décidé, par solidarité avec ces personnels en première ligne dans la lutte contre l'épidémie, de ne pas leur facturer la garde de leurs enfants.

Les rassemblements sont interdits et les lieux publics (gymnases, aires de jeux, terrain de sport, salles municipales...) sont fermés jusqu'à nouvel ordre.

Tout est mis en œuvre pour protéger les plus fragiles. Le service de portage de repas à domicile a été développé. Les personnes vulnérables peuvent également s'inscrire sur le registre municipal des personnes fragiles afin d'être régulièrement contactées par les services municipaux.

Une astreinte téléphonique a été mise en place au 01 30 26 30 26 pour les demandes à caractère d'urgence.

Le site et la page Facebook de la ville sont régulièrement actualisés pour tenir les Ignymontains informés et répondre à leurs interrogations légitimes.

J'invite tous les habitants à rester chez eux autant que possible et à respecter les consignes nationales en adoptant les gestes barrières et toutes les dispositions permettant de réduire la propagation du virus. Vous trouverez sur le site du Ministère de l'Intérieur l'attestation à remplir lors de vos déplacements (<https://www.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/Attestation-de-deplacement-derogatoire-et-justificatif-de-deplacement-professionnel>).

La Police municipale est pleinement engagée sur le territoire en lien avec la Police nationale.

La crise que nous traversons nous oblige à adapter nos habitudes dans l'intérêt du plus grand nombre, et notamment des personnes les plus fragiles.

Ensemble, restons vigilants pour la sécurité de tous.

Astreinte téléphonique mairie pour les urgences (du lundi au vendredi, 10h-12h et 13h30-17h) :  
01 30 26 30 26